

taux au Canada pour
00,000 personnes.

field a été nommé am-
ette britannique à la
Robert Keyes, héros

rmmain, fils de Dame
Cap Santé, a été frap-
par un automobile,
iale à Donnacona.

s une mine de Wilkes-
Pennsylvanie a causé
six ouvriers qui furent
asés sous cette ava-

L'Italie et l'Allemagne
nt aux prises en Afri-
eux puissances convoi-
du territoire de l'A-

populaires ne seront pas
la taxe nouvelle des
s selon le bill qu'a pré-
ture, le trésorier pro-

u, instructeur en Gran-
ci-devant du district
que de M. P. N. April,
it passer au service de
agronome régional de

nt pénétré dans la nuit,
e du Québec Central à
tion. Ils ont enlevé le
qu'ils ont traîné au
p pour le soulager de
somme d'environ \$45.
et.

nvier au premier mars
exporté 24,584 boîtes
abattue, soit vingt
ant les mêmes mois de
217 boîtes étaient ven-

odpout a autorisé la
des Sociétés suivantes:
opérative Agricole de
ège d'affaires en la pa-

e de Notre-Dame du
Spring-Hill, comté de
ntement constitué en
ntement à la loi des

chômeurs de Mont-
nt pour aller s'établir
régions abitibiennes
ent sur les 5,000 de-
lissement sur la terre,
acceptées. Ce premier
apatriés, c'est le vrai
us, constitue l'avant-
00 familles qui retour-
d'où ils viennent pour



D est, sans contredit,
valeur offerte en fait
er. Il possède toutes
ques des machines
mais son prix de vente

e garantie écrite de
mandez circulaire des

NDRIE DE
SISVILLE

épt. "A".
SVILLE, P. Q.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération.
Élevage.
Agriculture.
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 16 MAI 1935

Frs Fleury, Gérant—Numéro 20

PROPOS COURANTS

Allons à Ormstown

Ormstown aura son exposition les premiers jours de juin, soit du 4 au 7 inclusivement.

La liste de prix vient de nous arriver; elle a été totalement révisée et nous croyons que tous les éleveurs de quelque race d'animaux à laquelle ils s'intéressent seront satisfaits des prix qui sont accordés aux divers exhibits. L'Exposition d'Ormstown est la première du circuit des expositions annuelles dans la province de Québec. Comme foire d'industrie animale, sa réputation a franchi les limites de notre pays, et cette année, les affaires manifestent des symptômes de relèvement fort encourageants, il y a lieu d'espérer que les directeurs de la Société des Éleveurs du district de Beauharnois, qui patronisent cette exposition, auront lieu de se féliciter d'avoir mis sur pied une organisation aussi parfaite et de nature à promouvoir l'élevage de bons animaux et partant l'amélioration de nos troupeaux laitiers en particulier.

Une visite à l'Exposition d'Ormstown pour un cultivateur qui souhaite compléter ses connaissances au point de vue élevage de bon bétail est tout aussi recommandable que l'exposant peut se glorifier à juste titre d'un championnat remporté à cette exposition de haut mérite.

Congrès de la C. S. T. A.

C'est à Edmonton, Alta, que du 24 au 28 juin se tiendront cette année les importantes assises de la Société des Techniciens agricoles, nous apprend M. C.-G. Groff, président du comité de publicité, ancien directeur de la publicité à la section de la Colonisation des chemins de fer Nationaux.

Entre autres conférenciers spécialement invités pour adresser la parole et traiter de sujets techniques à cette grande convention, mentionnons Sir Francis Floud, ministre du gouvernement anglais au Canada, qui traitera du commerce international des produits agricoles.

Par ailleurs le Dr. Swain du Conseil Canadien des Recherches entretiendra les congressistes de la somme de travail qu'il a déployée jusqu'à présent pour coordonner les travaux de recherches dans ce Dominion.

Le congrès devrait réunir des techniciens venant de toutes les provinces canadiennes. Au véritable point de vue technique, le congrès s'intéressera principalement aux problèmes de l'irrigation des sols et des problèmes qui résultent des grandes sécheresses, surtout comme il en sévit depuis quelques années dans les plaines de l'Ouest. Le communiqué que nous recevons mentionne que l'hon. Gordon Taggart, ministre de l'Agriculture du gouvernement provincial de la Saskatchewan ouvrira la série de causeries sur ce sujet important. Des techniciens traiteront du problème sous ces différents aspects.

Tous les techniciens agricoles du Canada faisant partie de la Société des techniciens sont invités à cette convention annuelle. La partie récréative du congrès comprend une promenade spéciale au Parc Jasper, et une randonnée dans le sud de la province de l'Alberta, Turner Valley, les districts où se pratique l'irrigation artificielle, Banff et Waterton Parks.

Notes des services de l'aviculture

Les progrès réalisés dans l'Ontario cette saison par les couvoirs approuvés sont si nombreux et si manifestes qu'ils attirent forcément l'attention. Les couvoirs placés sous le régime d'approbation du Ministère fédéral de l'Agriculture vont toujours de l'avant, et les méthodes perfectionnées qu'ils pratiquent leur attirent la confiance du public acheteur de poussins. Presque tous ces couvoirs ont été modernisés et ils ont augmenté la capacité de leurs incubateurs et de leurs éleveuses.

Dans le Québec les couvoirs coopératifs prennent la plupart des œufs que peuvent livrer un grand nombre de points de campagne et n'en laissent qu'une petite quantité pour l'expédition sur les villes. Les rapports indiquent que le pourcentage d'œufs féconds et aptes à l'éclosion est très élevé.

Au Nouveau-Brunswick, malgré la production croissante, il y a eu un manque d'œufs pour l'incubation. Les ventes de poussins sont supérieures à celles de 1934; un couvoir a vendu toute sa production de poussins jusqu'à juin 1935.

Une autre expédition de 800 œufs d'incubation venant de la Colombie-Britannique a été expédiée sur Honolulu et des demandes de sujets ont été reçues.

Une pulvérisation utile pour la maison et pour la ferme

Une pulvérisation très utile pour détruire les insectes dans les maisons et les bâtiments de la ferme est celle qui se compose de poudre insecticide de pyréthre et d'huile de charbon; elle se prépare aisément et ne coûte pas cher. Les instructions données à ce sujet par la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture sont les suivantes: on prépare la pulvérisation en ajoutant une demi-livre de pyréthre à un gallon d'huile de charbon, on laisse le mélange se reposer en l'agitant à intervalles pendant deux heures ou plus pour que tous les principes actifs du pyréthre soient bien dissous. Le résidu du pyréthre se dépose au fond du récipient sous forme d'un sédiment brun, on peut alors enlever au syphon ou au filtre le liquide clair surnageant, qui est d'une couleur jaune citron pâle.

Lorsque la pulvérisation doit être employée dans les bâtiments de la ferme, on peut se servir pour sa préparation d'huile de charbon ordinaire et il est inutile d'y ajouter d'autres ingrédients, mais pour la maison, il faut employer de l'huile de charbon blanche comme de l'eau afin d'écartier tout danger de tacher les tissus ou les meubles, et pour communiquer une odeur agréable au mélange on peut aussi ajouter du salicylate méthyle ou de l'huile de sassafras à raison de deux ou trois onces liquides par gallon. On conserve la pulvérisation dans un récipient hermétiquement bouché pour empêcher qu'elle ne s'affaiblisse, car le principe actif du pyréthre s'évapore facilement. Quand la solution doit être employée contre les punaises de lit il est préférable d'y ajouter environ une demi-chopine de crésol par gallon pour la rendre plus efficace. La pulvérisation s'applique sous forme d'une vapeur fine, au moyen d'un vaporisateur à bras.

On trouve dans le commerce un grand nombre de pulvérisations brevetées pour les mouches, de composition semblable à celle que nous venons de décrire et que pourront employer ceux qui désirent s'épargner la peine de préparer leurs propres solutions.

Témoignage d'un vétérinaire sur l'épreuve du sang

L'éditeur de la "Revue Ayrshire Canadienne" M. Frank Napier, en même temps secrétaire de l'Association Canadienne des Éleveurs de Bovins de race Ayrshire a conduit une enquête intéressante dont l'objet était de s'enquérir auprès des éleveurs de l'efficacité de l'épreuve du sang pour découvrir les animaux porteurs de germes de l'avortement infectieux.

Bien que plusieurs éleveurs aient déjà fait éprouver leurs sujets, que d'autres aient décidé de les soumettre à cette épreuve, la plupart des cultivateurs dont les opinions furent sollicitées, ont hésité à se prononcer pour le moment.

Par ailleurs, certains gros éleveurs qui pratiquent cette épreuve depuis quelques années, dont l'un entre autres bien connu, M. Douglas Ness, de la ferme R. R. Ness & Fils, Howick, P. Q., a bien voulu adresser au secrétaire de l'Association les commentaires suivants:

"Je crois que l'épreuve du sang pour l'avortement, lorsqu'elle est pratiquée par un vétérinaire compétent et vérifiée par un laboratoire de réputation, est aussi juste que l'épreuve à la tuberculine. Cette déclaration peut sembler un peu générale mais après une étude attentive des travaux accomplis ici, je ne puis hésiter à recommander cette pratique sanitaire."

"On me raconte que les épreuves faites à certains laboratoires, d'un même échantillon, ne furent jamais semblables. Nous n'avons jamais rencontré de tels cas. Jusqu'au printemps dernier, quand nous adoptions de soumettre notre troupeau à la surveillance de la Division de la Santé des animaux, tous les échantillons de sang furent pris par notre vétérinaire le Dr. Wilfred Watson. Il se servait de l'épreuve rapide, mais pour chaque cas, il envoyait un autre échantillon de sang au laboratoire pour fin de vérification. En une seule fois quatre-vingt-dix-sept échantillons furent envoyés au laboratoire tandis que le vétérinaire Watson faisait l'épreuve de ces derniers. Les résultats furent exactement les mêmes."

"Je crois que 75% des troubles dans l'élevage et une égale quantité d'affections du pis seraient éliminés en ne gardant pour l'élevage que des sujets à réaction négative. Je crois aussi qu'un bon nombre de veaux mourant très jeunes sont contaminés par le germe de l'avortement."

L'épreuve pour l'avortement sera adoptée beaucoup plus vite que l'épreuve à la tuberculine. Je crois que près de cinquante pour cent des troupeaux enregistrés de ce district, seront soumis au système à l'automne ou à la rentrée des animaux pour la période de stabulation. L'éleveur qui n'a jamais fait l'expérience de cas d'avortement devrait faire éprouver son troupeau sans retard afin de s'assurer que ces sujets sont indemnes. Celui qui constate un commencement d'infection devrait immédiatement éliminer les réacteurs, car bientôt il n'y aura plus moyen de trouver d'acheteurs pour des sujets non éprouvés.

Si la Division de la Santé des Animaux pouvait suivre, pour l'avortement, la même méthode que pour la tuberculose et payer une compensation pour les réacteurs, on pourrait alors séparer les sujets malades des sujets sains, ou encore les envoyer à la boucherie. A moins d'une compensation, beaucoup d'éleveurs éprouveront leurs troupeaux privément et se débarrasseront des sujets malades et quelque fois aussi contamineront d'autres troupeaux sains.

Ce témoignage de M. Ness que nous lisons dans la dernière livraison de la Revue Ayrshire Canadienne est suivi du commentaire suivant du Rédacteur. "M. Ness écrit cette lettre le premier novembre 1934, et il semble maintenant que cette prophétie est en train de se réaliser. Un grand nombre de troupeaux de ce district sont sous la surveillance de la Division de la Santé des Animaux. Ceci s'applique aussi à d'autres districts et particulièrement à l'Est de l'Ontario. Beaucoup d'éleveurs de toutes les races bovines et en particulier de la race Ayrshire n'ont pas encore compris l'importance qu'il y avait pour eux d'inclure cet item dans leur programme d'élevage."

Chez les autres

Nous extrayons le passage suivant d'un article que M. Albert Rioux publie cette semaine dans "La Terre de Chez Nous" et qu'il intitule: "Problème Agricole Urgent".

"Dans l'Ouest comme dans notre province un grand nombre de producteurs ont préféré rester en dehors de l'organisation coopérative. Au lieu de recevoir le prix moyen obtenu par le "pool", ils ont essayé de vendre au plus fort prix (1). Ils ont profité de l'effort collectif sans y contribuer. Les ventes isolées ont donc annulé les résultats attendus de la coopération. De là la réaction en faveur de la vente obligatoire par l'intermédiaire du "pool" quand une appréciable majorité de producteurs aura décidé d'adhérer à la coopérative. C'est précisément le principe adopté par l'Office des Marchés."

Le "Bulletin des Agriculteurs", reproduit in extenso le texte d'une conférence donnée à la radio par son rédacteur en chef, M. Robert Raynault, causerie coiffée admirablement bien, s'il vous plaît du titre: "Publicité et vente des produits agricoles". Traitant du commerce des pommes de terre l'auteur retient l'attention sur un fait par trop véridique: il illustre nettement la valeur de la publicité, son influence sur le lecteur consommateur.

"N'est-il pas vrai que la montagne Verte du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard vous a semblé jusqu'à tout récemment encore, bien supérieure à la même variété produite dans Québec? Avez-vous constaté par vous-même cette qualité meilleure? N'est-ce pas plutôt que vous vous êtes laissé influencer par l'étiquette apparaissant sur les sacs de pommes de terre vendus dans la plupart de nos magasins montréalais et portant ces simples mots: "Montagnes-Vertes du Nouveau-Brunswick"—"Montagnes-Vertes de l'Île du Prince-Édouard"? Et puis ces annonces sans cesse répétées dans les pages de nos grands quotidiens n'ont-elles pas contribué également à établir dans notre esprit la conviction bien arrêtée que ce produit était supérieur au nôtre?"

Ce que nous venons de dire s'applique également à une foule d'autres denrées que nous produisons chez nous: le miel, les conserves, le fromage, etc., etc. Tant il est vrai que la publicité finit toujours par amener l'établissement d'un standard.

Il y a tels cultivateurs qu'il vaudrait mieux payer pour ne pas les voir entrer dans un mouvement coopératif. Il faut avant tout un groupement des bonnes volontés. Il se trouve sûrement dans votre paroisse des gens qui veulent s'unir pour acheter et vendre en commun. Rencontrez-les. Appuyez-les. Nettravaillez plus isolément.

(Le Journal d'Agriculture).

(Suite à la page 193)